

L'innovation dans le secteur de la santé est en hausse en Belgique en 2023

- **Patent Index 2023** : La Belgique se classe au 13^e rang des demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB)
- Les demandes de brevets en biotechnologie en provenance de Belgique ont augmenté de 28% en 2023, marquant la troisième année consécutive de croissance significative
- Près d'un tiers de toutes les demandes de brevets déposées à l'OEB en provenance de Belgique mentionnaient au moins une femme en tant qu'inventrice
- IMEC, Solvay et KU Leuven sont les principaux demandeurs de brevets belges à l'OEB
- La KU Leuven est l'université qui dépose le plus de brevets en Europe ; la Belgique compte trois universités parmi les 10 premières.
- Le Brabant flamand, Anvers et la Flandre-Orientale sont les provinces les plus innovantes
- Les propriétaires de brevets belges ont manifesté un intérêt considérable pour les avantages du nouveau brevet unitaire, avec un taux d'adoption de 31,9%

Munich, le 19 mars 2024 – Entreprises et inventeurs ont déposé 199 275 demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB) l'année passée, une augmentation de 2,9 % par rapport à l'année précédente, selon le [Patent Index 2023](#) de l'OEB publié aujourd'hui. Les entreprises et inventeurs belges ont déposé 2 547 demandes de brevets à l'OEB, soit une légère baisse (-2,2%) après deux années de croissance. Le pays a néanmoins maintenu son classement comme le [13^e pays en termes de demandes de brevets à l'OEB](#) l'année dernière, et le [9^e en termes de demandes de brevets par habitant](#).

Notre dernier Patent Index montre que l'innovation est restée dynamique dans le monde en 2023 », a déclaré António Campinos, Président de l'OEB. « L'OEB a examiné plus de demandes que jamais, ce qui témoigne à la fois de l'attrait du marché technologique européen et de la grande qualité de nos produits et services. Les petites et moyennes entreprises européennes recourent de plus en plus aux brevets, la part des demandes émanant de PME ayant atteint son plus haut niveau l'année dernière. Ces entreprises peuvent désormais bénéficier du nouveau brevet unitaire, qui améliore considérablement l'environnement de l'innovation en Europe, en offrant aux innovateurs une option plus simple et plus rentable pour protéger leurs inventions et les commercialiser sur le vaste marché de l'UE.

Innovation belge dans le domaine de la santé

La biotechnologie, les produits pharmaceutiques et la technologie médicale sont les trois principaux domaines de demandes de brevets européens en Belgique. La biotechnologie connaîtra une augmentation de 28 % en 2023, ce qui marquera la troisième année de

croissance significative. La biotechnologie et la technologie médicale ont atteint leurs niveaux les plus élevés, mettant en lumière l'innovation belge dans ces domaines de la santé. Le **Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB)** a été le principal demandeur belge en biotechnologie, suivi de près par **Inbiose**. De plus, ces deux entreprises se classent respectivement 15e et 16e dans le classement général des demandeurs de brevets de l'OEB dans ce domaine. Le domaine de la technologie médicale a également connu une augmentation significative des demandes de brevets belges (+22%).

Inventions belges dans l'énergie, la technologie informatique et la mesure

Les entreprises et inventeurs belges sont actifs dans de nombreux domaines technologiques. Les autres secteurs technologiques qui ont connu une croissance significative de demandes de brevets sont les **machines, appareils et énergie électriques** (dans lesquels de nombreuses inventions liées aux technologies d'énergie propre sont déposées, +14%), et la **technologie informatique** (+25%). De plus, le domaine de la **mesure**, qui englobe les technologies de capteurs, composant essentiel de la quatrième révolution industrielle, a connu une croissance de 20%.

Coup de projecteur sur les inventrices

Le Patent Index 2023 se penche également sur la contribution des femmes à l'innovation. Pour toutes les demandes de brevets déposées à l'OEB l'année dernière en provenance de Belgique, 32% mentionnaient au moins une femme en tant qu'inventrice. Un pourcentage supérieur à la moyenne des 39 États membres de l'OEB (27%) plaçant la Belgique au troisième rang après l'Espagne (46%) et la France (33%) parmi les 12 grands pays européens déposant des brevets (avec plus de 2 000 demandes par an). Il existait également des différences significatives dans le taux d'inventrices selon les domaines technologiques : pour l'ensemble des pays européens, la proportion de demandes de brevet mentionnant au moins une femme inventrice variait de 14% en moyenne dans le domaine du génie mécanique à 50% dans celui de la chimie.

Les universités de premier plan stimulent l'innovation en Belgique

L'Index des brevets met en lumière l'activité innovante des universités et des instituts de recherche. KU Leuven s'est, une fois de plus, imposée comme le principal demandeur de brevets universitaires de Belgique à l'OEB en 2023, se classant 21e mondialement pour les demandes de brevets européens dans le domaine pharmaceutique, à égalité avec Columbia University aux États-Unis. Avec Ghent University et University of Antwerpen, la Belgique compte trois universités dans le top 10 européen des universités déposant des brevets. En parallèle, deux instituts de recherche, IMEC et le Vlaams Institute for Biotechnology (VIB), se classent respectivement 1er et 6e parmi les demandeurs de brevets belges. Cela signifie qu'au total, les universités et les instituts de recherche représentent la moitié des 10 principaux demandeurs de brevets belges, soulignant le rôle essentiel de la recherche belge dans la stimulation de l'innovation.

Leading European universities by number of European patent applications - 2023

TOP 10

1	K.U. LEUVEN	107
2	ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE (EPFL)	89
3	DANMARKS TEKNISKE UNIVERSITET	86
4	ETH ZURICH	70
5	UNIVERSITY OF OXFORD	67
6	UNIVERSITEIT GENT	57
7	TECHNISCHE UNIVERSITÄT MÜNCHEN	51
8	COPENHAGEN UNIVERSITY	46
9	UNIVERSITEIT ANTWERPEN	45
10	IMPERIAL COLLEGE INNOVATIONS LIMITED	40

European Patent Office 2024

Grootste octrooiaanvragers bij het EOB uit België – 2023 (volgens het aantal octrooiaanvragen)

Principaux déposants de Belgique à l'OEB – 2023
(par nombre de demandes de brevets)

TOP 10

1	IMEC	187
2	SOLVAY	145
3	K.U. LEUVEN	107
4	UMICORE	100
5	UNIVERSITEIT GENT	57
6	INBIOSE	56
6	VIB	56
8	ONTEX	46
9	UNIVERSITEIT ANTWERPEN	45
10	AGFA-GEVAERT	43

European Patent Office 2024

La Flandre se classe au 10e rang de toutes les régions de l'UE pour les demandes de brevets

Sur les 2 547 demandes de brevets en provenance de Belgique, 68,9% ont été déposées par des entreprises ou des organisations de la Flandre, suivies de la région Wallonie (part de

19,4%) et de la région de Bruxelles-Capitale (part de 11,7%). La Flandre se classe également au [10e rang des régions européennes pour les demandes de brevets à l'OEB](#).

Le Brabant flamand, Anvers et la Flandre-Orientale se sont révélées être les trois principales provinces, toutes situées en Flandre, avec le plus grand nombre de demandes de brevets. La Flandre-Orientale a connu la croissance la plus forte, avec une augmentation de 19% par rapport à l'année précédente.

Tendances mondiales et européennes

Les cinq principaux pays d'origine des demandes de brevets européens en 2023 étaient les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la Chine et la République de Corée. Environ 43% des demandes totales provenaient d'entreprises et d'inventeurs des [39 États membres de l'OEB](#), tandis que 57% provenaient de l'extérieur de l'Europe ([see chart Origin of applications](#)). Les demandes de brevets de la plupart des pays européens ont augmenté en 2023, notamment l'Allemagne (+1,4%), la Suisse (+2,7%), le Royaume-Uni (+4,2%), l'Italie (+3,8%), les Pays-Bas (+3,5%) et la Suède (+2,0%). La croissance moyenne des demandes provenant des 39 États membres de l'OEB était de +1,8%. La croissance des demandes de brevets à l'OEB l'année dernière a été principalement alimentée par des augmentations importantes de la République de Corée (+21%) et de la République populaire de Chine (+8,8%). Les principaux domaines techniques pour les demandes de brevets à l'OEB en 2023 étaient les communications numériques (qui couvrent les technologies liées aux réseaux mobiles), les technologies médicales et la technologie informatique. La croissance la plus forte provenait des machines, appareils, et énergie électriques (+12,2% par rapport à 2022), qui couvrent les inventions liées aux technologies énergétiques propres, y compris les batteries (+28%). L'activité de brevet en biotechnologie (+5,9%) a également continué à augmenter. Les cinq premiers demandeurs auprès de l'OEB l'année dernière étaient Huawei, Samsung, LG, Qualcomm et Ericsson.

Les propriétaires de brevets belges saluent le nouveau brevet unitaire

Depuis le 1er juin 2023, les innovateurs peuvent également bénéficier du nouveau [système du brevet unitaire](#) – une nouvelle option pour profiter d'une protection par brevet plus simple et moins coûteuse dans 17 États membres de l'UE. Les brevets unitaires peuvent être exécutés ou contestés de manière centralisée devant la nouvelle Juridiction unifiée du brevet. Ce système a déjà rencontré un vif succès auprès des titulaires de brevets européens : depuis le lancement du système, des requêtes d'effet unitaire ont été faites pour plus d'un quart (17,5 %) de tous les brevets européens délivrés en 2023 (plus de 18 300 requêtes). Les détenteurs de brevets européens (des 39 États membres de l'OEB) ont affiché le taux d'adhésion le plus élevé atteignant 25,8 %, suivis par ceux des États-Unis et de la Chine (tous deux à 10,9 %), de la République de Corée (9,7 %) et du Japon (4,9 %). Les principaux demandeurs de brevets unitaires en 2023 ont été Johnson & Johnson, Siemens, Qualcomm, Samsung et Ericsson. Parmi les titulaires ayant converti leurs brevets européens en brevets unitaires, près des deux-tiers sont européens. Avec plus de 377 demandes d'effet unitaire déposées pour les brevets européens délivrés en 2023, les propriétaires de brevets belges ont manifesté un intérêt significatif pour les avantages offerts par le brevet unitaire. Le taux d'adoption du brevet unitaire par les titulaires de brevets belges (31,9 %) est supérieur à la moyenne de l'UE (26,2 %) et dépasse largement la moyenne mondiale (17,5 %) des demandes déposées.

Consultez le **Patent Index 2023** pour obtenir toutes les dernières statistiques de l'OEB relatives aux demandes de brevets et aux brevets délivrés sur epo.org/patent-index2023.

Informations complémentaires:

- Consultez et personnalisez [les statistiques](#) dans notre
- Téléchargez des ensembles de données (format MS Excel) dans la rubrique [Download data](#) de notre
- [Consultez les tendances](#) des brevets à distance grâce à

Hashtag officiel : #EPOPatentIndex

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [X](#) | [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)

Relations avec les médias – Office européen des brevets

Luis Berenguer Giménez

Directeur principal Communication / Porte-parole de l'OEB

Service presse de l'OEB

press@epo.org

Tél. : +49 89 2399-1833

Mobile : +49 1515440 3997

À propos de l'OEB

Avec ses 6 300 agents, l'Office européen des brevets (OEB) est l'une des plus grandes institutions de service public d'Europe. Son siège est à Munich et il dispose de bureaux à Berlin, Bruxelles, La Haye et Vienne. L'OEB a été créé dans l'objectif de renforcer la coopération en matière de brevets en Europe. Grâce à la procédure centralisée de délivrance des brevets de l'OEB, les inventeurs peuvent obtenir une protection par brevet de haute qualité dans jusqu'à 45 pays, couvrant un marché de quelque 700 millions de personnes. L'OEB est également la référence mondiale en matière d'information brevets et de recherche de brevets.